



Conditions Générales de vente des séjours équestres :

Nos prix comprennent :

- les activités équestres
- l'hébergement en pension complète
- les visites incluses dans votre programme
- le prêt de casque à la norme EN1384
- l'encadrement par des animateurs pour les séjours enfants

Nos prix ne comprennent pas :

- la licence fédérale d'équitation ou la carte vacances. Vous pouvez les obtenir auprès de notre centre équestre.
La licence d'équitation et la carte vacances sont des assurances spécifiques à la pratique de l'équitation. La licence d'équitation est valable jusqu'au 31 décembre de l'année en cours et la carte vacances est valable 1 mois.
Tarif licence: 25€ pour les mineurs, 36€ pour les majeurs
Tarif Carte vacances: 8 €
Pour le passage des Galops, la licence est obligatoire afin de valider l'examen auprès de la fédération française d'équitation.
- Les frais d'examen pour le passage de Galops : 30€
- Les transferts :
Gare/ aéroport de Strasbourg ou gare de Colmar: 50€/voiture/trajet
Gare de Sélestat: 30€/trajet/voiture
Gare de Fouday ou St Blaise la roche: 10€/trajet/voiture

Modalités d'inscription et de règlement :

Remplir la fiche d'inscription et nous l'adresser par mail à info@cheval-alsace.fr ou par courrier. Nous vous remercions de joindre à votre inscription un acompte de 30%. La réception de l'acompte n'implique pas l'acceptation de la réservation. La réservation vous est confirmée dans la mesure des places disponibles.

Le solde doit être réglé impérativement 40 jours avant la date de départ, sans rappel de notre part. Le non paiement du solde est considéré comme une annulation.

Il est possible de régler le séjour en plusieurs fois. Dans ce cas, il faut nous envoyer plusieurs chèques avec les dates d'encaissement de chaque chèque.

Si votre inscription intervient moins de 40 jours avant la date de départ, l'intégralité des prestations est à régler lors de l'inscription.

Les prestations supplémentaires (transfert, nuit supplémentaire, passage de galop,) peuvent être réglées sur place.

Moyen de paiement accepté:

- chèque
- carte bancaire (*règlement via notre site www.cheval-alsace.fr ou règlement sur place*)
- virement
- chèque vacances
- espèces
- Bon CAF (nous contacter)

BP ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE				
Titulaire du compte/Account holder		Ce relevé est destiné à être remis, sur leur demande, à vos créanciers ou débiteurs appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiements de quittances, etc.). Son utilisation vous garantit le bon enregistrement des opérations en cause et vous évite ainsi des réclamations pour erreurs ou retards d'imputation. This statement is intended for your payees and/or payors when setting up Direct debit, Standing orders, Transfers and Payment. Please use this Bank account statement when booking transactions. It will help avoiding execution errors which might result in unnecessary delays.		
SARL CHEVAL ALSACE ELEVAGE				
145 ROUTE DE LA SERVA 67130 BELMONT				
Relevé d'identité bancaire / Bank details statement				
IBAN (International Bank Account Number) FR76 1470 7500 6571 2190 1896 680		BIC (Bank Identification Code) CCBPFRRPMTZ		
Code Banque 14707	Code Guichet 50065	N° du compte 71219018966	Clé RIB 80	Domiciliation/Paying Bank CA AGRI COLMAR

Modification/ annulation:

Toute annulation ou modification de votre séjour doit nous être confirmée par écrit (mail ou courrier).

Montant des frais:

* ANNULATION : Si vous souhaitez définitivement annuler votre randonnée et ne vous inscrire à aucune autre randonnée:

Jusqu'à 61 jours avant le départ : indemnité d'annulation de 50€/ personne

De 60 à 30 jours avant le départ : indemnité d'annulation de 30% du montant total de la randonnée.

De 29 à 15 jours avant le départ: indemnité d'annulation de 75% du montant total de la randonnée.

Moins de 15 jours avant le départ : indemnité d'annulation de 100% du prix de la randonnée.

* MODIFICATION : Si vous souhaitez modifier vos dates et participer à une autre randonnée:

Jusqu'à 41 jours avant le départ : pas de frais supplémentaire.

De 40 jours avant le départ jusqu'à la veille du départ, pas de frais supplémentaire sauf si:

- nous sommes complet et vous avez empêché la réservation d'autres personnes sur la randonnée.
- nous avons dû réserver des prestations non remboursables (hébergement,

- restauration...) notamment sur les randonnées itinérantes.
- votre non présence ne permet pas le départ de la randonnée pour nombre insuffisant de participant ou engendre des frais supplémentaire au groupe (supplément petit groupe).

Un supplément de 150 € vous sera alors demandé.

En cas de retard ou d'abandon de votre part au cours du voyage, aucun remboursement de notre part n'est envisageable.

Nous nous réservons le droit d'annuler un départ si le nombre minimum de participants n'est pas atteint ou en cas de force majeure. Dans ce cas nous proposerons au participant une autre date. Si aucune date ne convient, le participant se verra intégralement remboursé des sommes versées, mais ne pourra en aucun cas prétendre à une indemnité.

Bon cadeau :

Toutes nos prestations peuvent être offertes sous forme de bon cadeau.

Si vous souhaitez offrir un bon cadeau il suffit de régler la totalité de la prestation puis à réception du paiement nous vous enverrons le bon par email à imprimer chez vous. (possibilité d'envoi par la poste si vous n'avez pas de moyen d'imprimer).

Il ne vous reste plus qu'à offrir votre bon cadeau. Le bénéficiaire du bon dispose d'un an pour l'utiliser. Le bon n'est pas nominatif et peu changer de bénéficiaire.

Aucun remboursement ne sera effectué si le bénéficiaire n'utilise pas son bon cadeau ou si la date de validité du bon est dépassée. En cas de réservation de dates, puis modification de ces dernières, les modalités de modification ci-dessus seront appliqués. Les suppléments qui ne sont pas compris dans le bon (nuit supplémentaire, supplément petit groupe, transfert...) seront à régler sur place.

Assurance:

Le centre équestre est assuré en responsabilité civile auprès du cabinet PEZANT qui couvrent les dommages corporels, matériels et immatériels qui pourraient être causés aux participants. Néanmoins Cheval Alsace ne peut être tenu responsable des accidents qui seraient dus à l'imprudence ou à une erreur personnelle du participant. Les cavaliers devront être titulaires de leur propre assurance en responsabilité civile.

Au delà de 07 jours de randonnée, le participant devra être titulaires de la licence de la Fédération française d'Equitation qui pourra être délivrée sur place au début de l'activité.

Facture: Une facture sera délivrée aux participants sur simple demande

Droit à l'image: Cheval Alsace se réserve le droit d'utiliser les images pour la promotion de nos séjours. Si vous ou vos enfants ne souhaitez pas apparaître nous en informer par écrit dès l'inscription.

Pour les séjours enfants (sans les parents) :

Frais médicaux: Les frais médicaux sont avancés par Cheval Alsace. A la fin du séjour, les parents devront régler la facture du montant des frais et les différents documents seront remis (feuille de soins, ordonnance...)

Rapatriement disciplinaire: Tout comportement de nature à porter atteinte à l'intégrité physique et morale des autres participants ou le non respect des règles de vies et de sécurités établies par le centre peut donner lieu à un rapatriement immédiat à la charge des parents, le prix total du séjour restant dû à Cheval Alsace.

CHEVAL ALSACE
145 route de la serva
67130 BELMONT
06.73.14.78.80 ou 06.99.88.77.78
info@cheval-alsace.fr
www.cheval-alsace.fr